

Exploration Azimut Inc.

États financiers
31 août 2014 et 2013



Le 12 décembre 2014

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Exploration Azimut Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Exploration Azimut Inc., qui comprennent les états de la situation financière aux 31 août 2014 et 2013, et les états de la perte globale, des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes incluant les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2800, Montréal (Québec) Canada H3B 2G4
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, www.pwc.com/ca/fr*



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Exploration Azimut Inc. aux 31 août 2014 et 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Société de comptables professionnels agréés

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n°A123642

Exploration Azimut Inc.

États de la situation financière
(en dollars canadiens)

	Au 31 août 2014 \$	Au 31 août 2013 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	1 860 852	2 222 226
Sommes à recevoir (note 6)	248 255	634 263
Charges payées d'avance	30 075	28 505
	<u>2 139 182</u>	<u>2 884 994</u>
Actif à long terme		
Droits miniers à recevoir	48 888	138 381
Placements (note 7)	70 086	52 320
Immobilisations corporelles (note 8)	185 701	270 201
Actifs incorporels (moins l'amortissement cumulé de 19 049 \$; 16 969 \$ en 2013)	4 858	6 938
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	5 491 464	6 814 761
	<u>5 800 997</u>	<u>7 282 601</u>
Total de l'actif	<u>7 940 179</u>	<u>10 167 595</u>
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	220 846	225 301
Débeture payable (note 10)	-	95 400
	<u>220 846</u>	<u>320 701</u>
Passif à long terme		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 11)	242 212	244 676
	<u>242 212</u>	<u>244 676</u>
Total du passif	<u>463 058</u>	<u>565 377</u>
Capitaux propres		
Capital social (note 12)	20 755 072	20 456 111
Bons de souscription (note 13)	33 362	-
Options d'achat d'actions (note 14)	1 071 581	1 071 581
Surplus d'apport	3 012 728	3 062 728
Déficit	(17 427 877)	(14 987 817)
Cumul des autres éléments du résultat global	32 255	(385)
Total des capitaux propres	<u>7 477 121</u>	<u>9 602 218</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>7 940 179</u>	<u>10 167 595</u>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

(s) Dennis Wood

Administrateur(s) Jean-Marc Lulin

Administrateur

(4)

Exploration Azimut Inc.

États de la perte globale

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

	2014 \$	2013 \$
Charges		
Générales et administratives (note 15)	408 204	645 483
Exploration générale (note 15)	15 730	56 554
Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	2 097 056	2 215 008
Perte d'exploitation	<u>2 520 990</u>	<u>2 917 045</u>
Charges financières, nettes		
Revenu d'intérêt	(31 686)	(32 080)
Intérêt sur débentures	38 526	75 755
Intérêt et frais bancaires	1 171	2 577
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	3 444	3 398
	<u>11 455</u>	<u>49 650</u>
Autres gains et pertes		
Gain sur paiements d'option reçus à l'égard d'actifs d'E&E (note 9a et b)	(56 558)	(57 956)
Honoraires de gestion (note 15)	(701)	(6 647)
Perte (gain) sur la vente de placements disponibles à la vente	468	(7 817)
Autres gains (note 16)	-	(49 014)
Dépréciation des placements disponibles à la vente	14 406	151 843
	<u>(42 385)</u>	<u>30 409</u>
Perte avant l'impôt sur le revenu	<u>2 490 060</u>	<u>2 997 104</u>
Recouvrement d'impôt différé (note 18)	(50 000)	-
Perte pour l'exercice	<u>2 440 060</u>	<u>2 997 104</u>
Autres éléments du résultat global		
Éléments pouvant être reclassés dans la perte nette		
Gain (perte) latent (e) sur placements disponibles à la vente	32 639	(64 259)
Reclassement de la dépréciation des placements disponibles à la vente dans la perte pour l'exercice	-	77 698
	<u>32 639</u>	<u>13 439</u>
Perte globale pour l'exercice	<u>2 407 421</u>	<u>2 983 665</u>
Perte par action de base et diluée (note 19)	<u>0,07</u>	<u>0,08</u>
Nombre moyen pondéré d'actions de base et diluées en circulation	36 703 205	36 470 328

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

États des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

	Capital social		Bons de souscription		Options d'achat d'actions		Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
	Nombre ⁽¹⁾	\$	Nombre	\$	Nombre	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} septembre 2013	36 470 328	20 456 111	-	-	2 560 000	1 071 581	3 062 728	(14 987 817)	(385)	9 602 218
Perte pour l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	(2 440 060)	-	(2 440 060)
Autres éléments du résultat global										
Perte latente sur placements disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-	32 640	32 640
Résultat global	-	-	-	-	-	-	-	(2 440 060)	32 640	(2 407 420)
Placement privé (notes 12 et 13)	1 166 668	316 638	583 334	33 362	-	-	-	-	-	350 000
Impôt différé	-	-	-	-	-	-	(50 000)	-	-	(50 000)
Frais d'émission d'actions	-	(17 677)	-	-	-	-	-	-	-	(17 677)
Solde au 31 août 2014	37 636 996	20 755 072	583 334	33 362	2 560 000	1 071 581	3 012 728	(17 427 877)	32 255	7 477 121
Solde au 1^{er} septembre 2012	36 470 328	20 456 111	2 666 664	426 308	2 220 000	1 436 434	2 159 387	(11 990 713)	(13 824)	12 473 703
Perte pour l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	(2 997 104)	-	(2 997 104)
Autres éléments du résultat global										
Perte latente sur placements disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-	(64 259)	(64 259)
Reclassement de la dépréciation des placements disponibles à la vente dans la perte pour l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	77 698	77 698
Résultat global	-	-	-	-	-	-	-	(2 997 104)	13 439	(2 983 665)
Bons de souscription échus (note 13)	-	-	(2 666 664)	(426 308)	-	-	426 308	-	-	-
Options d'achat d'actions octroyées (note 14)	-	-	-	-	710 000	-	-	-	-	-
Options d'achat d'actions renoncées (note 14)	-	-	-	-	(370 000)	(477 033)	477 033	-	-	-
Rémunération à base d'actions (note 14)	-	-	-	-	-	112 180	-	-	-	112 180
Solde au 31 août 2013	36 470 328	20 456 111	-	-	2 560 000	1 071 581	3 062 728	(14 987 817)	(385)	9 602 218

(1) Il n'y avait aucune action ordinaire non payée au 31 août 2014 (aucune en 2013).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

	2014	2013
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte pour l'exercice	(2 440 060)	(2 997 104)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 424	8 832
Amortissement des actifs incorporels	2 080	2 972
Gain sur la vente de placements	468	(7 817)
Dépréciation des placements disponibles à la vente	14 406	151 843
Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	2 097 056	2 215 008
Gain sur paiements d'options reçus à l'égard d'actifs d'exploration et d'évaluation	(56 558)	(57 956)
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources, net (note 6)	42 845	66 499
Charge de désactualisation sur les débetures payables et les débetures convertibles	4 600	18 400
Rémunération à base d'actions	-	112 180
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	3 444	3 398
Recouvrement d'impôt différé	(50 000)	-
	<u>(375 295)</u>	<u>(483 745)</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Sommes à recevoir	23 173	344 040
Charges payées d'avance	(1 570)	(2 459)
Comptes créditeurs et charges à payer	(68 008)	(149 245)
	<u>(46 405)</u>	<u>192 336</u>
	<u>(421 700)</u>	<u>(291 409)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Paiement sur débenture payable	(100 000)	(100 000)
Émission de capital social, déduction faite des frais d'émission d'actions	339 500	-
	<u>239 500</u>	<u>(100 000)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Produit de la vente de placements	-	24 317
Produit de la vente de matériel de camp (note 9)	22 800	74 450
Ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation	(905 945)	(703 451)
Produit de la vente d'options sur actifs d'exploration et d'évaluation	60 000	60 000
Crédits d'impôt et de droits miniers reçus	643 971	1 755 709
	<u>(179 174)</u>	<u>1 211 025</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>(361 374)</u>	<u>819 616</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>2 222 226</u>	<u>1 402 610</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>1 860 852</u>	<u>2 222 226</u>
Intérêts reçus	(31 820)	(32 080)
Intérêts versés	76 234	57 351
Information additionnelle relative aux flux de trésorerie (note 22)		

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

1 Nature des activités, renseignements généraux et liquidités

Exploration Azimut Inc. (la « Société »), constituée au Canada en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Le siège social de la Société est situé au 110 rue De La Barre, bureau 214, Longueuil, Québec, Canada. Le secteur de l'exploitation minière et de l'exploration minérale implique un niveau de risque élevé et nul ne peut garantir que les programmes d'exploration et de mise en valeur prévus se solderont par des opérations minières rentables. Les actions de la Société se transigent à la Bourse de croissance TSX sous le symbole AZM.

Jusqu'à ce qu'elle ait déterminé si ses propriétés renferment des réserves ou des ressources minérales pouvant être exploitées économiquement, les propriétés de la Société sont considérées comme des propriétés d'exploration. La Société n'a pas encore déterminé si ses propriétés renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La possibilité de récupérer les montants comptabilisés dans les actifs d'exploration et d'évaluation (« E&E ») dépend de la présence de réserves pouvant être exploitées économiquement, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et l'évaluation de ses propriétés, et du produit de la disposition des actifs d'E&E.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration et d'évaluation de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences réglementaires.

Jusqu'à présent, la Société ne dispose pas de sources de revenus importantes et est considérée comme une société à l'étape de l'exploration et de l'évaluation.

Au 31 août 2014, la Société disposait d'un fonds de roulement de 1 918 336 \$ (2 564 293 \$ en 2013) incluant 1 860 852 \$ (2013 : 2 222 226 \$) en trésorerie et en équivalents de trésorerie, avait un déficit accumulé de 17 427 877 \$ (2013 : 14 987 817 \$), et a subi une perte de 2 440 060 \$ (2 997 104 \$ en 2013) pour l'exercice terminé à cette date.

La direction est d'avis que la Société dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes, pour engager les dépenses d'E&E prévues et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants dans les douze (12) mois à venir lorsqu'ils seront exigibles. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de tous les renseignements disponibles concernant l'avenir, c'est-à-dire au moins les douze (12) mois suivant la fin de la période de présentation, sans s'y limiter. Pour poursuivre ses programmes d'E&E sur ses propriétés et ses activités au-delà du 31 août 2015, la Société devra périodiquement chercher à obtenir du financement sous forme d'émission de nouveaux instruments de capitaux propres, d'exercices d'options d'achat d'actions, et à rechercher des partenaires pour conclure des ententes d'option sur certaines de ses propriétés minières, et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces initiatives seront à la portée de la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables

Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les présents états financiers sont décrites ci-dessous.

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« *International Financial Reporting Standards* » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). La Société a appliqué uniformément les conventions comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers conformes aux IFRS, y compris les données comparatives. Les conventions comptables appliquées dans les présents états financiers sont basées sur les IFRS en vigueur pour l'exercice terminé le 31 août 2014, telles qu'é émises et en vigueur le 12 décembre 2014, soit la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers.

Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers à leur juste valeur.

Devise de présentation et devise fonctionnelle

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est également la devise fonctionnelle de la Société.

Actifs contrôlés conjointement et activités d'exploration conjointes

Un actif contrôlé conjointement implique un contrôle conjoint et permet à la Société et à d'autres entreprises de détenir conjointement des actifs mis en commun ou acquis dans le cadre d'une entente, sans avoir à former une nouvelle société, un partenariat ou une autre entité.

Dans les cas où les activités de la Société se rapportent à des actifs contrôlés conjointement ou des activités d'exploration conjointes, les états financiers présentent la participation de la Société dans les actifs et les passifs, ainsi que les produits et les charges découlant des opérations conjointes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités disponibles, les soldes bancaires et les placements temporaires très liquides dont l'échéance initiale est de trois (3) mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont facilement convertibles en quantités déterminées de trésorerie.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie découlant des actifs sont échus ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis.

- a) **Placements disponibles à la vente :** Les placements disponibles à la vente sont des instruments financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne sont classés dans aucune autre catégorie. Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des frais de transaction et sont ultérieurement évalués à leur juste valeur. Les gains ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les placements disponibles à la vente sont classés comme étant à long terme, sauf si le placement vient à échéance dans les douze (12) mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les douze (12) mois. Les intérêts provenant des placements disponibles à la vente sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt en vigueur et comptabilisés dans les revenus d'intérêt à l'état de la perte globale. Les dividendes provenant d'instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état de la perte globale dans les autres gains et pertes lorsque le droit de la Société de recevoir le paiement a été établi. Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou déprécié, le montant cumulé des gains ou des pertes est transféré du cumul des autres éléments du résultat global à l'état de la perte globale et est inclus dans les autres gains et pertes. Les placements de la Société sont classés dans cette catégorie.
- (b) **Prêts et créances :** Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener les prêts et créances à leur juste valeur. Ultérieurement, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt en vigueur, diminué d'une provision pour pertes de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société ainsi que les sommes à recevoir sont classés dans cette catégorie.
- (c) **Passifs financiers au coût amorti :** Les passifs financiers au coût amorti comprennent les comptes créditeurs et charges à payer et la débenture payable. Les comptes créditeurs et charges à payer sont initialement comptabilisés au montant exigible moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Les comptes créditeurs et charges à payer sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt en vigueur. La débenture payable a initialement été comptabilisée à la juste valeur, déduction faite des frais de transaction engagés, et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt en vigueur.

Les passifs financiers sont classés dans le passif à court terme si le paiement est exigible dans les douze (12) mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif à long terme.

Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication objective qu'un actif financier a subi une perte de valeur. Si une telle preuve existe, la Société comptabilise une perte de valeur tel que décrit ci-dessous :

- a) **Actifs financiers comptabilisés au coût amorti :** La perte de valeur correspond à l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie estimatifs, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Il y a reprise de pertes de valeur au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Dépréciation d'actifs financiers (suite)

- b) **Placements disponibles à la vente** : La perte de valeur correspond à l'écart entre le coût initial de l'actif et sa juste valeur à la date d'évaluation, moins toute perte de valeur comptabilisée antérieurement à l'état de la perte globale. Ce montant représente la perte cumulée dans le cumul des autres éléments de la perte globale qui est reclassée à la perte.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'un actif remplacé est décomptabilisée lors du remplacement. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges à l'état de la perte globale au cours de la période où ils sont engagés.

Les immobilisations corporelles sont amorties à compter du moment où elles deviennent disponibles pour utilisation selon la méthode du solde dégressif aux taux mentionnés ci-dessous, à l'exception du camp et du camp faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition, qui sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes de quarante-huit (48) mois et dix-huit (18) mois respectivement. L'amortissement du camp et du camp faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition est capitalisé dans les actifs d'E&E.

	Taux
Ameublement de bureau	20%
Matériel de bureau	20%
Matériel informatique	30%
Équipement spécialisé	30%
Véhicule	30%

La Société alloue le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les autres gains et pertes à l'état de la perte globale.

Actifs incorporels identifiables

Les actifs incorporels de la Société comprennent des logiciels informatiques avec une durée de vie utile déterminée. Ces actifs sont capitalisés et amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif à un taux de 30 %.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'E&E comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation différées et les propriétés d'exploration. Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration et l'évaluation des ressources minérales, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'exploration pour le secteur, sont passés en charges dès qu'ils sont engagés et sont présentés à la rubrique *Exploration générale* à l'état de la perte globale.

Les actifs d'E&E comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits d'exploration sont comptabilisés au coût d'acquisition. Les droits d'exploration et les options visant l'acquisition d'une participation indivise dans des droits d'exploration sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production commerciale. Ces coûts sont dévalués lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain.

De temps à autre, la Société peut acquérir ou se départir d'une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option. Compte tenu du fait que les options ne peuvent être exercées qu'à l'entière discrétion du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements d'option sont comptabilisés comme des ajouts aux actifs d'E&E lorsque les paiements sont faits, ou en réduction des actifs d'E&E lorsque les paiements sont reçus.

Le produit de la vente de propriétés d'exploration est appliqué pour chaque propriété en réduction des propriétés minières, puis en réduction des coûts d'exploration, et tout montant résiduel est porté à l'état de la perte globale, à moins que des travaux soient contractuellement requis, auquel cas le gain résiduel est reporté et sera réduit lorsque les déboursés contractuels seront effectués. Les fonds reçus de partenaires sur certaines propriétés où la Société est gérant des travaux afin de réaliser des travaux d'exploration conformément aux ententes, sont comptabilisés à l'état de la situation financière comme des avances reçues pour travaux d'exploration. Ces montants sont graduellement réduits lorsque les travaux d'exploration sont effectués. Les honoraires de gestion de projet reçus lorsque la Société est gérant des travaux sont portés à l'état de la perte globale.

Les coûts d'E&E pour chaque secteur d'intérêt distinct sont capitalisés et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai, comme les levés topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Ils reflètent également les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs. Les coûts d'E&E incluent le coût pour :

- Établir le volume et la teneur de dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement;
- Déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- Les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins en infrastructures;
- Les activités relatives aux permis; et
- Les évaluations économiques visant à déterminer si le développement du matériel minéralisé est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité.

Lorsqu'un projet entre en phase de développement, les coûts d'E&E sont capitalisés en coûts de développement dans les immobilisations corporelles et sont révisés pour dépréciation.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Les coûts d'E&E comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités en question.

Les flux de trésorerie attribuables aux coûts d'E&E capitalisés sont classés dans les activités d'investissement dans les tableaux des flux de trésorerie.

Contrats de location

Les contrats de location dans lesquels une partie significative des risques et des avantages de la propriété sont conservés par le bailleur sont classés comme contrats de location simple. Les paiements effectués en vertu de contrats de location simple sont imputés à l'état de la perte globale selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente. Les frais connexes, notamment les frais d'entretien et d'assurance, sont portés à l'état de la perte globale lorsqu'ils sont engagés.

Les locations d'équipement ou de camps de base, où la Société a la quasi-totalité des risques et des avantages de la propriété, sont classés comme contrats de location-acquisition et sont capitalisés au début du contrat.

La propriété économique d'un actif loué est transférée au locataire si le locataire assume la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de l'actif en location. L'actif en question est alors comptabilisé au moment où le contrat de location entre en vigueur, à la juste valeur de l'actif en location ou, si elle est moindre, à la valeur actuelle des paiements de location. Un montant correspondant est constaté à titre de passif de location-acquisition, peu importe si certains des paiements de location sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location.

Les méthodes d'amortissement et les durées de vie utile d'actifs faisant l'objet de contrats de location-acquisition correspondent à celles qui s'appliquent à des actifs comparables qui sont légalement détenus par la Société. Les charges financières correspondantes sont passées en charges dans les intérêts sur obligations découlant d'un contrat de location-acquisition.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition d'actifs admissibles sont ajoutés au coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre d'intérêts payés à l'état de la perte globale au cours de la période où ils sont engagés.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les actifs d'E&E sont révisés pour dépréciation s'il y a des indications que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Les actifs d'E&E sont analysés par secteur d'intérêt. Si de telles indications existent, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer s'il y a dépréciation. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendants d'autres actifs, la Société estime le montant recouvrable du groupe d'actifs dont l'actif en question fait partie.

Le montant recouvrable d'un actif est équivalent au montant le plus élevé entre la juste valeur moins le coût de vente et la valeur d'usage. Pour déterminer la valeur d'usage, les futurs flux de trésorerie estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle, selon un taux d'actualisation avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lequel les futurs flux de trésorerie estimatifs n'ont pas été ajustés.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Dépréciation d'actifs non financiers (suite)

Si le montant recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est considéré inférieur à sa valeur comptable, la valeur comptable est alors réduite au montant recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée à l'état de la perte globale. Lorsque qu'une reprise de perte de valeur est ultérieurement comptabilisée, la valeur comptable est augmentée au montant recouvrable estimatif révisé, mais uniquement dans la mesure où ce montant ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Une reprise est comptabilisée en réduction de la charge pour perte de valeur dans la période.

Assistance gouvernementale

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable à l'égard des frais d'exploration admissibles engagés dans la province de Québec et à un crédit de droits miniers, lesquels sont appliqués en réduction des frais d'exploration différés ou comptabilisés à l'état de la perte globale lorsque les frais d'exploration généraux qui y sont associés ont été comptabilisés à l'état de la perte globale.

Provisions et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite, résultant d'événements passés, lorsqu'il est probable d'un déboursé d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable. Si l'impact est significatif, les provisions sont évaluées en actualisant les futurs flux de trésorerie anticipés à un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et, au besoin, les risques spécifiques au passif.

Les provisions pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont évaluées en fonction des meilleures estimations de la direction quant à la charge nécessaire pour régler l'obligation à la date du bilan, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. La hausse de la provision liée au passage du temps est comptabilisée à l'état de la perte globale. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période où ils se produisent. La Société comptabilise également un montant correspondant d'actif lequel est amorti de façon logique et systématique.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des options d'achat d'actions accordées aux employés est comptabilisée en charge ou capitalisée dans les actifs d'E&E sur la période d'exercice, avec une augmentation correspondante des options d'achat d'actions. Un individu est considéré comme un employé lorsque cet individu est un employé à des fins juridiques ou fiscales (employé direct) ou s'il offre des services similaires à ceux offerts par un employé direct, incluant les administrateurs de la Société.

La juste valeur est évaluée à la date d'octroi et est comptabilisée sur la période au cours de laquelle les options pourront être exercées. La juste valeur des options octroyées est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, en tenant compte des conditions auxquelles les options ont été accordées. À chaque date de l'état de la situation financière, le montant comptabilisé en charge est ajusté pour refléter le nombre réel d'options d'achat d'actions qui devraient être exerçables.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Capital social et bons de souscription

Les actions ordinaires et les bons de souscription sont classés dans les capitaux propres. Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou de bons de souscription sont comptabilisés en réduction des produits des capitaux propres dans la période où ces transactions ont lieu. Les produits découlant de placements d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au prorata de leur valeur au sein des unités, en utilisant la méthode d'évaluation de Black et Scholes pour déterminer la juste valeur des bons de souscription émis.

Les bons de souscription émis à des courtiers en lien avec des financements par capitaux propres, sont comptabilisés dans les frais d'émission d'actions en réduction du capital social, avec un crédit correspondant aux bons de souscription.

Actions accréditives

La Société finance certaines de ses dépenses d'E&E par le biais d'émissions d'actions accréditives. La déduction fiscale des dépenses d'exploration fait l'objet d'une renonciation au bénéfice des investisseurs conformément aux lois fiscales en vigueur. La Société comptabilise un passif d'impôt différé pour les actions accréditives et une charge d'impôt différé au moment où les dépenses admissibles sont engagées. L'écart (la « prime ») entre le prix coté des actions ordinaires et le montant payé pour les actions par les investisseurs, évalué selon la méthode de la valeur résiduelle, est comptabilisé dans les autres passifs, et est renversé à l'état de la perte globale à titre de recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont effectuées.

Impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu pour les périodes présentées comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le revenu est comptabilisé à l'état des résultats, sauf s'il concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les autres éléments de la perte globale ou dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est comptabilisé directement dans les autres éléments de la perte globale ou dans les capitaux propres, respectivement.

Les impôts miniers sont des impôts perçus par les provinces canadiennes sur les activités minières et sont considérés comme des impôts sur le revenu puisque ces impôts sont basés sur un pourcentage des profits miniers.

La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt qui devrait être payable sur les bénéfices imposables pour l'année, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période, ajustés pour tenir compte de modifications aux impôts payables à l'égard d'années antérieures. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque approprié, sur la base des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du passif, en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. Les écarts temporaires ne sont pas pris en compte s'ils découlent de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui au moment de la transaction n'affecte ni la comptabilisation ni le profit ou la perte imposable. Le montant d'impôt différé est basé sur la façon anticipée de réalisation ou de règlement de la valeur comptable des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de présentation du bilan.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

2 Résumé des principales conventions comptables (suite)

Impôt sur le revenu (suite)

Un actif d'impôt différé est comptabilisé uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible contre lequel l'actif pourra être utilisé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés comme étant à long terme et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigibles et les passifs d'impôt exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôt différé sont liés à des impôts sur le revenu qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

Perte par action

La Société présente les données sur la perte par action de base et diluée pour ses actions ordinaires, calculées en divisant la perte par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La perte par action diluée est déterminée en ajustant la perte et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de l'effet de tous les bons de souscription, les unités de courtiers et les options d'achat d'actions qui pourraient faire augmenter le nombre total d'actions ordinaires, dans le cas où ceux-ci n'auraient pas un impact anti-dilutif.

Information sectorielle

La Société n'exerce ses activités que dans un seul secteur : l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés d'exploration. Toutes les activités de la Société se déroulent dans la province de Québec au Canada.

Adoption de nouvelles conventions comptables

La Société a adopté les nouvelles conventions et les conventions révisées qui suivent, ainsi que tous les amendements importants s'y rapportant, en date du 1^{er} septembre 2013. Ces changements ont été apportés conformément aux dispositions transitoires applicables.

L'IASB a émis ou modifié les normes, nouvelles et modifiées, qui suivent et qui s'appliquent à la Société : IFRS 13, Évaluation de la juste valeur; IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir, IAS (*International Accounting Standard*) 16, Immobilisations corporelles; et IAS 1, Présentation des états financiers.

Le texte qui suit résume brièvement les nouvelles normes ou les modifications :

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur (IFRS 13)

IFRS 13 procure un seul cadre pour l'évaluation de la juste valeur. L'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif est basée sur des hypothèses que les participants du marché utiliseraient pour établir le prix de l'actif ou du passif aux conditions actuelles du marché, y compris des hypothèses sur le risque. La Société a adopté IFRS 13 le 1^{er} septembre 2013 de façon prospective. L'adoption d'IFRS 13 n'a pas nécessité d'ajustements aux techniques d'évaluation utilisées par la Société pour établir la juste valeur, et n'a pas donné lieu à des ajustements d'évaluation au 1^{er} septembre 2013; toutefois, des renseignements supplémentaires ont été fournis sur les instruments financiers.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

3 Modifications aux autres normes

IFRS 7 exige la divulgation d'information à propos des droits de compensation et arrangements similaires (notamment les exigences en matière de garanties) pour les instruments financiers en vertu d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un arrangement similaire. Les modifications à IFRS 7 ont été adoptées de façon rétrospective. La Société est arrivée à la conclusion que l'impact de ces modifications sur ses états financiers n'était pas significatif.

Les modifications à IAS 16 précisent que les pièces de rechange, les équipements de réserve et les équipements de service devraient être classés dans les immobilisations corporelles s'ils correspondent à la définition des immobilisations corporelles indiquée dans IAS 16, et dans l'inventaire dans le cas contraire. La Société est arrivée à la conclusion que l'impact de ces modifications sur ses états financiers n'était pas significatif.

Par ailleurs, les modifications apportées à IAS 1 stipulent que les entités doivent séparer les éléments compris dans les autres éléments du résultat global entre ceux qui pourront être reclassés au résultat net et les autres. La Société a distingué ces éléments à l'état de la perte globale ouvert le 1^{er} septembre 2013.

IFRS 9, Instruments financiers (IFRS 9)

En juillet 2014, l'IASB a émis la norme IFRS 9 – Instruments financiers. L'IASB avait déjà publié des versions antérieures d'IFRS 9 qui introduisaient de nouvelles exigences en matière de classification et d'évaluation (en 2009 et en 2010) ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture (en 2013). La publication de juillet 2014 représente la version finale de cette norme; elle remplace les versions antérieures d'IFRS 9 et complète le projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39 – Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation.

Cette norme remplace les multiples modèles actuels de classification et d'évaluation pour les actifs et les passifs financiers avec un seul modèle qui ne comporte que deux catégories : au coût amorti et à la juste valeur. La base de classification dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels rattachés à l'actif ou au passif financier et de son propre crédit. La norme introduit un nouveau modèle relatif aux pertes de valeur prévues qui nécessite une comptabilisation plus prompte des pertes de crédit prévues. En particulier, la nouvelle norme exige que les entités comptabilisent les pertes de crédit prévues dès que les instruments financiers sont initialement comptabilisés, et elle abaisse le niveau requis pour la comptabilisation des pertes prévues sur la durée de vie entière. La nouvelle norme introduit également un modèle considérablement réformé pour la comptabilité de couverture avec une plus grande quantité d'information à fournir à propos des activités de gestion des risques, et lie plus étroitement la comptabilité de couverture à la gestion des risques. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, bien que l'adoption anticipée soit permise. La Société n'a pas encore déterminé l'étendue de l'impact de l'adoption de la norme IFRS 9.

IFRIC 21, Droits ou taxes (IFRIC 21)

En mai 2013, l'IASB a émis l'interprétation IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*) 21, Droits ou taxes. IFRIC 21 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doit être appliquée de façon rétrospective. IFRIC 21 fournit des directives sur le traitement comptable des droits ou des taxes conformément à IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels. L'interprétation définit les droits ou les taxes comme un déboursé provenant d'une entité imposé par un gouvernement conformément au cadre législatif et confirme qu'une entité doit comptabiliser un passif pour des droits ou des taxes uniquement lorsque l'événement générateur de droits ou de taxes spécifié dans le cadre législatif se produit. La Société évalue présentement l'impact qu'aura cette interprétation sur ses états financiers.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques

Plusieurs des montants présentés dans les états financiers exigent de la direction qu'elle procède à des estimations, qu'elle formule des hypothèses ou qu'elle exerce un jugement. Ces jugements et ces estimations sont réévalués en continu et sont basés sur l'expérience de la direction et sa connaissance des faits pertinents et des circonstances. Les résultats réels pourraient être différents des montants présentés dans les états financiers.

Les éléments où les hypothèses et les estimations ont un impact sur les montants présentés dans les états financiers sont décrits ci-dessous :

a) **Évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources**

Les crédits de droits miniers remboursables et les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour les périodes courante et antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, y compris les crédits de droits miniers et les crédits d'impôt relatifs aux ressources, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement. Le calcul des crédits de droits miniers et des crédits d'impôts relatifs aux ressources réclamés par la Société implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues, ou de futurs changements à ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôts relatifs aux ressources, aux actifs et aux dépenses d'E&E, et aux charges d'impôt sur le revenu lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, son rendement financier et ses flux de trésorerie.

b) **Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations découlent du développement, de la construction et de l'exploitation normale de propriétés et d'immobilisations minières puisque les activités minières sont assujetties aux lois et règlements régissant la protection de l'environnement. Les coûts découlant des travaux de préparation pour le démantèlement du site, actualisés à leur valeur actuelle nette, sont comptabilisés et capitalisés dans la valeur comptable de l'actif, dès que l'obligation d'engager de tels coûts survient. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. Le passif en question est ajusté à chaque période pour la désactualisation et pour des changements dans le taux d'actualisation basé sur les conditions actuelles du marché, le montant des flux de trésorerie sous-jacents requis pour régler l'obligation ou le moment où ils seront requis. La Société comptabilise également un montant d'actif correspondant, lequel est amorti sur la durée de vie utile résiduelle de l'actif.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques (suite)

b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

Les futurs coûts de réhabilitation sont comptabilisés en se fiant sur les meilleures estimations de la direction à la fin de chaque période des charges décaissées non actualisées qui devront être engagées à chaque site. Toute variation de ces estimations est reflétée dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. La comptabilisation des obligations de réhabilitation et de restauration exige de la direction qu'elle procède à des estimations des futurs coûts que la Société devra engager pour compléter les travaux de réhabilitation et de restauration requis pour se conformer aux lois et règlements en vigueur à chaque site. La Société estime également le moment où ces déboursés seront requis, qui est sujet à changement et qui est présentement estimé à 2017, alors qu'il était auparavant estimé à 2015; il s'agit d'une estimation comptable significative de la part de la Société. Les coûts réels engagés pourraient différer des montants estimés. De plus, l'évolution des lois et des règlements en matière d'environnement dans l'avenir pourrait augmenter l'ampleur des travaux de restauration et de réhabilitation qui devront être effectués par la Société. Toute augmentation des futurs coûts pourrait avoir une incidence importante sur les montants prévus pour les activités de restauration et de réhabilitation.

Les éléments où le jugement a un impact important sur les montants présentés dans les états financiers sont décrits ci-dessous :

a) Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie en finançant son fonds de roulement et ses activités d'E&E futurs implique du jugement. Les estimations et les hypothèses sont réévaluées en continu et sont basées sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, notamment l'expectative d'événements futurs jugée raisonnable selon les circonstances. Les éléments qui impliquent un jugement important pour déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée se rapportent au moment prévu du remboursement des crédits d'impôts à recevoir du gouvernement du Québec, ainsi qu'au niveau prévu d'activités d'E&E dans l'avenir, lequel couvre, sans s'y limiter, les douze (12) mois suivant la fin de la période de présentation et est estimé à 350 000 \$ pour l'exercice se terminant le 31 août 2015.

b) Dépréciation d'actifs non financiers

L'évaluation des montants recouvrables par la Société en ce qui a trait à la valeur comptable d'actifs non financiers repose sur différentes hypothèses et pourrait différer sensiblement des montants réellement recouvrables. Les montants recouvrables dépendent, en partie, de certains facteurs qui échappent, en tout ou en partie, au contrôle de la Société. Cette évaluation implique une comparaison des montants recouvrables estimatifs d'actifs non financiers à leurs valeurs comptables. Les montants recouvrables estimatifs pourraient être différents des montants réellement recouvrables, et ces écarts pourraient être significatifs et pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société et ses résultats d'exploration. Les actifs sont révisés pour des indications de dépréciation à chaque date de l'état de la situation financière. Cette détermination exige un jugement important. Les facteurs qui pourraient déclencher une analyse de perte de valeur comprennent notamment, sans s'y limiter, d'importantes tendances baissières dans l'industrie ou l'économie en général, des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation, et une baisse significative des prix des substances.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques (suite)

b) Dépréciation d'actifs non financiers (suite)

À la suite d'une analyse de perte de valeur effectuée en 2014, les propriétés pour le cuivre-or-argent-cobalt-terres rares ont été dépréciées d'un montant de 1 269 149 \$ (1 130 376 \$ en 2013), les propriétés pour l'uranium d'un montant de 712 924 \$ (1 083 730 \$ en 2013) et la propriété pour le chrome-platine-palladium d'un montant de 114 983 \$ (902 \$ en 2013), ce qui représente une perte de valeur globale de 2 097 056 \$ (2 215 008 \$ en 2013) compte tenu qu'aucune dépense d'E&E n'était prévue et que certains claims ont été abandonnés ou ne devraient pas être renouvelés (note 9). En raison de l'incertitude qui plane sur l'industrie de l'uranium au Québec, de l'incapacité de trouver un partenaire pour conclure une entente d'option sur la propriété pour l'uranium et de la quantité limitée de dépenses d'E&E prévues pour l'exercice se terminant le 31 août 2015, la valeur de la propriété Rae Nord a donc été remise à zéro en 2014. L'estimation de la charge pour dépréciation nécessite un jugement de la part de la direction.

c) Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le revenu

Périodiquement, la Société évalue les probabilités qu'une portion des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée. Lorsque l'évaluation est complétée, si la direction juge qu'il est probable qu'une portion des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée, la Société ne comptabilise que la partie résiduelle pour laquelle il est probable qu'il existera des bénéfices imposables dans l'avenir contre lesquels les écarts temporaires pourront être utilisés. L'évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé exige de la direction qu'elle exerce un jugement important. Dans la mesure où les futurs flux de trésorerie et les revenus imposables seraient sensiblement différents des estimations, la capacité de la Société à réaliser les actifs d'impôt différé nets comptabilisés à l'état de la situation financière pourrait en être affectée.

d) Dépréciation de placements disponibles à la vente

La Société suit les directives de la norme IAS 39 pour déterminer lorsqu'un placement en capitaux propres disponible à la vente est déprécié. Cette détermination requiert un jugement important. En exerçant ce jugement, la Société évalue, entre autres facteurs, s'il existe une baisse significative ou prolongée de la juste valeur d'un placement, ce qui est considéré comme une indication de perte de valeur. Une baisse significative ou prolongée se définit respectivement comme une réduction d'au moins 50 % de sa juste valeur ou une baisse sous son prix coûtant d'une durée de plus de deux (2) périodes financières consécutives. La santé financière et les perspectives d'affaires à court terme du véhicule, incluant des facteurs comme la conjoncture dans l'industrie et le secteur, ainsi que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et de financement, sont aussi considérés par la Société dans le cadre de son évaluation.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 août 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 1 860 852 \$ (2 222 226 \$ en 2013) et comprenaient 171 490 \$ (169 361 \$ au 31 août 2013) en certificats de placement garantis portant intérêt à un taux de 0,1 % (0,1 % en 2013), encaissables en tout temps sans pénalité.

6 Sommes à recevoir

	2014	2013
	\$	\$
Crédits d'impôt à recevoir ⁽¹⁾	224 876	587 712
Taxes à la consommation	20 179	18 156
Comptes clients	8 390	28 395
	<u>253 445</u>	<u>634 263</u>
Moins : Provision pour créance douteuse	<u>(5 190)</u>	<u>-</u>
	<u>248 255</u>	<u>634 263</u>

⁽¹⁾Les autorités fiscales ont refusé des crédits d'impôt réclamés pour certaines dépenses dans le calcul des crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour 2011. Une mauvaise créance de 6 749 \$ (131 763 \$ en 2013) a été comptabilisée en réduction des crédits d'impôts à court terme, dont un montant de 6 746 \$ (120 968 \$ en 2013) a été inclus dans les actifs d'E&E et un montant nul (10 795 \$ en 2013) dans les dépenses d'exploration générale. Il n'y a aucune somme à recevoir en souffrance pour laquelle une provision pour créance douteuse n'a pas été comptabilisée.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

7 Placements

	Au 31 août 2014			Au 31 août 2013		
	Cours du marché/ action \$	Coût ajusté \$	Valeur comptable \$	Cours du marché/ action \$	Coût ajusté \$	Valeur comptable \$
Eastmain Resources Inc. 20 000 actions (20 000 actions au 31 août 2013)	0,375	5 400	7 500	0,395	7 900	7 900
NWT Uranium Corp. 350 000 actions (350 000 actions au 31 août 2013)	0,007	1 938	2 280	0,011	3 850	4 063
Ressources Majescor Inc. * 19 600 actions (196 000 actions au 31 août 2013)	0,045	882	882	0,010	1 960	1 960
Silver Spruce Resources Inc. 300 000 actions (300 000 actions au 31 août 2013)	0,005	1 500	1 500	0,010	3 000	3 000
Channel Resources Inc. ** Nil (150 000 actions au 31 août 2013)	-	-	-	0,035	5 250	5 250
ABE Resources Inc. 50 000 actions (50 000 actions au 31 août 2013)	0,045	1 250	2 250	0,040	2 000	2 000
Nemaska Exploration Inc. 209 272 actions (209 272 actions au 31 août 2013)	0,235	20 927	49 179	0,130	27 205	27 205
Ressources Monarques Inc. 10 469 actions (10 469 actions au 31 août 2013)	0,110	942	1 151	0,090	942	942
West African Resources Ltd ** 37 500 actions (aucune en 2013)	0,130	4 500	4 875	-	-	-
18 750 bons de souscription au prix d'exercice de 0,40 \$ venant à échéance le 17 janvier 2017 (aucun en 2013)	0,025	281	469	-	-	-
		<u>37 620</u>	<u>70 086</u>		<u>52 107</u>	<u>52 320</u>

* Les titres ont fait l'objet d'un regroupement sur la base d'un (1) nouveau titre pour dix (10) titres existants.

** West African Resources Limited (« West African ») a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Channel Resources Inc. (« Channel »), offrant en contrepartie à chaque actionnaire de Channel 0,25 action ordinaire et 0,125 bon de souscription de West African; chaque bon de souscription entier pouvant être exercé pour acquérir une action de West African au prix de 0,40 \$ jusqu'au 17 janvier 2017.

Les gains et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente sont le résultat des fluctuations des cours du marché. Au 31 août 2014, le gain latent comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global s'établissait à 32 255 \$ (perte de 385 \$ en 2013).

Les placements se composent principalement d'actions ordinaires de sociétés canadiennes cotées en bourse. Les justes valeurs des placements en actions ordinaires sont basées sur les cours du marché pour ces actions sur des marchés boursiers reconnus à la fin de chaque période de présentation.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

8 Immobilisations corporelles

	Ameublement de bureau \$	Matériel de bureau \$	Matériel informatique \$	Équipement spécialisé \$	Camp \$	Camp faisant l'objet d'un contrat de location- acquisition \$	Véhicules \$	Total \$
Exercice terminé le 31 août 2013								
Valeur comptable nette à l'ouverture	5 442	6 558	11 306	10 133	278 478	-	-	311 917
Ajouts	-	-	-	-	-	-	3 702	3 702
Transfert des actifs d'E&E	-	-	-	-	-	35 194	-	35 194
Amortissement pour l'exercice	(1 088)	(1 312)	(3 392)	(3 040)	(59 492)	(11 732)	(556)	(80 612) ⁽¹⁾
Valeur comptable nette à la clôture	4 354	5 246	7 914	7 093	218 986	23 462	3 146	270 201
Au 31 août 2013								
Coût	20 542	20 081	36 597	56 250	337 970	316 754	3 702	791 896
Amortissement cumulé	(16 188)	(14 835)	(28 683)	(49 157)	(118 984)	(293 292)	(556)	(521 695)
Valeur comptable nette	4 354	5 246	7 914	7 093	218 986	23 462	3 146	270 201
Actif non assujetti à l'amortissement inclus ci-dessus * (note 9e)	-	-	-	-	100 000	-	-	100 000
Exercice terminé le 31 août 2014								
Valeur comptable nette à l'ouverture	4 354	5 246	7 914	7 093	218 986	23 462	3 146	270 201
Ajouts	-	-	-	-	(5 908)	-	-	(5 908)
Amortissement pour l'exercice	(872)	(1 048)	(2 376)	(2 128)	(59 492)	(11 732)	(944)	(78 592) ⁽¹⁾
Valeur comptable nette à la clôture	3 482	4 198	5 538	4 965	153 586	11 730	2 202	185 701
Au 31 août 2014								
Coût	20 542	20 081	36 597	56 250	332 062	316 754	3 702	785 988
Amortissement cumulé	(17 060)	(15 883)	(31 059)	(51 285)	(178 476)	(305 024)	(1 500)	(600 287)
Valeur comptable nette	3 482	4 198	5 538	4 965	153 586	11 730	2 202	185 701
Actif non assujetti à l'amortissement inclus ci-dessus * (note 9e)	-	-	-	-	100 000	-	-	100 000

* Les actifs non assujettis à l'amortissement comprennent du carburant et des matériaux servant à construire un camp de terrain tout équipé d'une valeur de 100 000 \$ (100 000 \$ en 2013).

⁽¹⁾L'amortissement des immobilisations corporelles comprend un montant de 72 168 \$ (71 778 \$ en 2013) inclus dans les actifs d'E&E.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation

Toutes les propriétés minières sont situées dans la province de Québec.

Variations des actifs d'exploration et d'évaluation

Propriétés d'exploration	Participation indivise	Coût au 31 août 2013	Ajouts	Paie- ments d'option	Produit reçu ⁽¹⁾	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2014	Dépréciation cumulée au 31 août 2013	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2014	Valeur comptable nette au 31 août 2014
Nunavik	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Rex	100										
Propriétés minières		959 858	149 618	-	-	-	1 109 476	(663 221)	(38 701)	(701 922)	407 554
Frais d'exploration **		3 947 097	102 443	-	(20 900)	(23 277)	4 005 363	-	-	-	4 005 363
		<u>4 906 955</u>	<u>252 061</u>	<u>-</u>	<u>(20 900)</u>	<u>(23 277)</u>	<u>5 114 839</u>	<u>(663 221)</u>	<u>(38 701)</u>	<u>(701 922)</u>	<u>4 412 917</u>
Rex Sud	100										
Propriétés minières		29 433	124 663	-	-	-	154 096	-	-	-	154 096
Frais d'exploration		235 139	94 871	-	-	(30 631)	299 379	-	-	-	299 379
		<u>264 572</u>	<u>219 534</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(30 631)</u>	<u>453 475</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>453 475</u>
NCG	100										
Propriétés minières		730 511	6 615	-	-	-	737 126	(476 534)	(243 395)	(719 929)	17 197
Frais d'exploration		956 274	18 489	-	(1 900)	(2 045)	970 818	-	(916 429)	(916 429)	54 389
		<u>1 686 785</u>	<u>25 104</u>	<u>-</u>	<u>(1 900)</u>	<u>(2 045)</u>	<u>1 707 944</u>	<u>(476 534)</u>	<u>(1 159 824)</u>	<u>(1 636 358)</u>	<u>71 586</u>
Diana	100										
Propriétés minières		60 835	14 690	-	-	-	75 525	(25 425)	(15 770)	(41 195)	34 330
Frais d'exploration		23 892	27 678	-	-	(12 081)	39 489	-	(10 639)	(10 639)	28 850
		<u>84 727</u>	<u>42 368</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(12 081)</u>	<u>115 014</u>	<u>(25 425)</u>	<u>(26 409)</u>	<u>(51 834)</u>	<u>63 180</u>
Nantais	100										
Propriétés minières		44 826	43 733	-	-	-	88 559	(40 584)	-	(40 584)	47 975
Frais d'exploration		51 672	293 146	-	-	(127 958)	216 860	-	-	-	216 860
		<u>96 498</u>	<u>336 879</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(127 958)</u>	<u>305 419</u>	<u>(40 584)</u>	<u>-</u>	<u>(40 584)</u>	<u>264 835</u>
Qassituq	100										
Propriétés minières		12 962	14 399	-	-	-	27 361	-	-	-	27 361
Frais d'exploration		366	36 115	-	-	(15 764)	20 717	-	-	-	20 717
		<u>13 328</u>	<u>50 514</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(15 764)</u>	<u>48 078</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>48 078</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Propriétés d'exploration Nunavik (suite)	Participation indivise	Coût au 31 août 2013	Ajouts	Paiements d'option	Produit reçu ⁽¹⁾	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2014	Dépréciation cumulée au 31 août 2013	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2014	Valeur comptable nette au 31 août 2014
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Autres, cuivre-or-argent- cobalt-ÉTR	100										
Propriétés minières		37 170	-	-	-	-	37 170	-	(37 170)	(37 170)	-
Frais d'exploration		676	11 303	-	-	(4 934)	7 045	-	(7 045)	(7 045)	-
		37 846	11 303	-	-	(4 934)	44 215	-	(44 215)	(44 215)	-
Total des propriétés pour le cuivre-or- argent-cobalt-ÉTR au Nunavik		7 090 711	937 763	-	(22 800)	(216 690)	7 788 984	(1 205 764)	(1 269 149)	(2 474 913)	5 314 071
Rae Nord	100										
Propriétés minières		477 520	5 757	-	-	-	483 277	(430 649)	(52 628)	(483 277)	-
Frais d'exploration		705 962	2 139	-	-	(934)	707 167	(46 871)	(660 296)	(707 167)	-
		1 183 482	7 896	-	-	(934)	1 190 444	(477 520)	(712 924)	(1 190 444)	-
Total des propriétés pour l'uranium au Nunavik		1 183 482	7 896	-	-	(934)	1 190 444	(477 520)	(712 924)	(1 190 444)	-
Total Nunavik		8 274 193	945 659	-	(22 800)	(217 624)	8 979 428	(1 683 284)	(1 982 073)	(3 665 357)	5 314 071

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Propriétés d'exploration	Participation indivise	Coût au 31 août 2013	Ajouts	Paiements d'option	Produit reçu ⁽¹⁾	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2014	Dépréciation cumulée au 31 août 2013	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2014	Valeur comptable nette au 31 août 2014
Baie James	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Opinaca A-A Est (a)	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Propriétés minières		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration		1 229	4 431	(2 036)	-	(1 934)	1 690	-	-	-	1 690
		1 229	4 431	(2 036)	-	(1 934)	1 690	-	-	-	1 690
Opinaca B-B Nord (b)	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Propriétés minières		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration		770	3 107	(1 406)	-	(1 356)	1 115	-	-	-	1 115
		770	3 107	(1 406)	-	(1 356)	1 115	-	-	-	1 115
Eléonore Sud (c)	26,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Propriétés minières		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration		7 462	1 650	-	-	(720)	8 392	-	-	-	8 392
		7 462	1 650	-	-	(720)	8 392	-	-	-	8 392
Opinaca D	100	23 124	46 318	-	-	-	69 442	-	-	-	69 442
Propriétés minières		23 124	46 318	-	-	-	69 442	-	-	-	69 442
Frais d'exploration		6 238	6 877	-	-	(3 002)	10 113	-	-	-	10 113
		29 362	53 195	-	-	(3 002)	79 555	-	-	-	79 555
Wabamisk (d)	49	-	2 781	-	-	-	2 781	-	-	-	2 781
Propriétés minières		-	2 781	-	-	-	2 781	-	-	-	2 781
Frais d'exploration		10 055	9 847	-	-	(4 298)	15 604	-	-	-	15 604
		10 055	12 628	-	-	(4 298)	18 385	-	-	-	18 385
Total des propriétés pour l'or à la Baie James		48 878	75 011	(3 442)	-	(11 310)	109 137	-	-	-	109 137
Eastmain Ouest	100	15 586	-	-	-	-	15 586	(902)	(9 649)	(10 551)	5 035
Propriétés minières		15 586	-	-	-	-	15 586	(902)	(9 649)	(10 551)	5 035
Frais d'exploration		160 290	13 820	-	-	(5 555)	168 555	-	(105 334)	(105 334)	63 221
Total des propriétés pour le chrome-platine-palladium à la Baie James		175 876	13 820	-	-	(5 555)	184 141	(902)	(114 983)	(115 885)	68 256
Total Baie James		224 754	88 831	(3 442)	-	(16 865)	293 278	(902)	(114 983)	(115 885)	177 393
Total des actifs d'E&E		8 498 947	1 034 490	(3 442)	(22 800)	(234 489)	9 272 706	(1 684 186)	(2 097 056)	(3 781 242)	5 491 464

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'exploration et d'évaluation

Propriétés d'exploration	Participation indivise	Coût au 31 août 2012	Ajouts	Paiements d'option	Produit reçu ⁽¹⁾	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2013	Dépréciation cumulée au 31 août 2012	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2013	Valeur comptable nette au 31 août 2013
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Nunavik											
Rex	100										
Propriétés minières		945 724	14 134	-	-	-	959 858	(55 272)	(607 949)	(663 221)	296 637
Frais d'exploration **		3 760 580	181 313	-	-	5 204	3 947 097	-	-	-	3 947 097
		<u>4 706 304</u>	<u>195 447</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 204</u>	<u>4 906 955</u>	<u>(55 272)</u>	<u>(607 949)</u>	<u>(663 221)</u>	<u>4 243 734</u>
Rex Sud (e)	100										
Propriétés minières		11 319	37 014	-	(18 900)	-	29 433	-	-	-	29 433
Frais d'exploration		136 183	156 780	-	-	(57 824)	235 139	-	-	-	235 139
		<u>147 502</u>	<u>193 794</u>	<u>-</u>	<u>(18 900)</u>	<u>(57 824)</u>	<u>264 572</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>264 572</u>
NCG	100										
Propriétés minières		616 815	113 696	-	-	-	730 511	(12 864)	(463 670)	(476 534)	253 977
Frais d'exploration **		891 585	46 608	-	-	18 081	956 274	-	-	-	956 274
		<u>1 508 400</u>	<u>160 304</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>18 081</u>	<u>1 686 785</u>	<u>(12 864)</u>	<u>(463 670)</u>	<u>(476 534)</u>	<u>1 210 251</u>
Diana	100										
Propriétés minières		52 211	8 624	-	-	-	60 835	-	(25 425)	(25 425)	35 410
Frais d'exploration **		17 085	10 970	-	-	(4 163)	23 892	-	-	-	23 892
		<u>69 296</u>	<u>19 594</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(4 163)</u>	<u>84 727</u>	<u>-</u>	<u>(25 425)</u>	<u>(25 425)</u>	<u>59 302</u>
Nantais	100										
Propriétés minières		31 036	13 790	-	-	-	44 826	(7 252)	(33 332)	(40 584)	4 242
Frais d'exploration **		40 910	19 067	-	-	(8 305)	51 672	-	-	-	51 672
		<u>71 946</u>	<u>32 857</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(8 305)</u>	<u>96 498</u>	<u>(7 252)</u>	<u>(33 332)</u>	<u>(40 584)</u>	<u>55 914</u>
Qassituq	100										
Propriétés minières		-	12 962	-	-	-	12 962	-	-	-	12 962
Frais d'exploration		-	650	-	-	(284)	366	-	-	-	366
		<u>-</u>	<u>13 612</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(284)</u>	<u>13 328</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>13 328</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Propriétés d'exploration Nunavik (suite)	Participation indivise	Coût au 31 août 2012	Ajouts	Paielements d'option	Produit reçu ⁽¹⁾	Crédits d'impôt	Coût au 31 août 2013	Dépréciation cumulée au 31 août 2012	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2013	Valeur comptable nette au 31 août 2013
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Autres, cuivre-or-argent- cobalt-ÉTR	100										
Propriétés minières		-	37 170	-	-	-	37 170	-	-	-	37 170
Frais d'exploration		-	1 200	-	-	(524)	676	-	-	-	676
		-	38 370	-	-	(524)	37 846	-	-	-	37 846
Total des propriétés pour le cuivre-or- argent-cobalt-ÉTR au Nunavik		6 503 448	653 978	-	(18 900)	(47 815)	7 090 711	(75 388)	(1 130 376)	(1 205 764)	5 884 947
Rae Nord	100										
Propriétés minières		519 296	17 433	-	(59 209)	-	477 520	-	(430 649)	(430 649)	46 871
Frais d'exploration **		695 087	17 858	-	(41)	(6 942)	705 962	-	(46 871)	(46 871)	659 091
		1 214 383	35 291	-	(59 250)	(6 942)	1 183 482	-	(477 520)	(477 520)	705 962
Lac Daniel *											
Propriétés minières		386 590	-	-	-	-	386 590	(90 900)	(295 690)	(386 590)	-
Frais d'exploration		302 146	4 830	-	-	(2 108)	304 868	-	(304 868)	(304 868)	-
		688 736	4 830	-	-	(2 108)	691 458	(90 900)	(600 558)	(691 458)	-
Kangiq *											
Propriétés minières		5 450	-	-	-	-	5 450	-	(5 450)	(5 450)	-
Frais d'exploration		202	-	-	-	-	202	-	(202)	(202)	-
		5 652	-	-	-	-	5 652	-	(5 652)	(5 652)	-
Total des propriétés pour l'uranium au Nunavik		1 908 771	40 121	-	(59 250)	(9 050)	1 880 592	(90 900)	(1 083 730)	(1 174 630)	705 962
Total Nunavik		8 412 219	694 099	-	(78 150)	(56 865)	8 971 303	(166 288)	(2 214 106)	(2 380 394)	6 590 909

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

		Participation	Coût au	Ajouts	Paiements	Produit	Crédits	Coût au	Dépréciation	Dépréciation	Valeur
Propriétés d'exploration		indivise	31 août		d'option	reçu ⁽¹⁾	d'impôt	31 août	cumulée au	cumulée au	comptable
Baie James		%	2012					2013	31 août	31 août	nette au
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	2012	2013	31 août
									\$	\$	2013
											\$
Opinaca A-A Est	(a)	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Propriétés minières			-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration **			-	3 928	(1 022)	-	(1 677)	1 229	-	-	1 229
			-	3 928	(1 022)	-	(1 677)	1 229	-	-	1 229
Opinaca B-B Nord	(b)	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Propriétés minières			-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration			-	3 178	(1 022)	-	(1 386)	770	-	-	770
			-	3 178	(1 022)	-	(1 386)	770	-	-	770
Eléonore Sud	(c)	26,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Propriétés minières			-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration **			5 729	3 050	-	-	(1 317)	7 462	-	-	7 462
			5 729	3 050	-	-	(1 317)	7 462	-	-	7 462
Opinaca D		100	8 979	14 145	-	-	-	23 124	-	-	23 124
Propriétés minières			8 979	14 145	-	-	-	23 124	-	-	23 124
Frais d'exploration **			5 172	1 526	-	-	(460)	6 238	-	-	6 238
			14 151	15 671	-	-	(460)	29 362	-	-	29 362
Wabamisk	(d)	49	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Propriétés minières			-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'exploration **			9 930	-	-	-	125	10 055	-	-	10 055
			9 930	-	-	-	125	10 055	-	-	10 055
Total des propriétés pour l'or à la Baie James			29 810	25 827	(2 044)	-	(4 715)	48 878	-	-	48 878
Eastmain Ouest		100	9 923	5 663	-	-	-	15 586	-	(902)	14 684
Propriétés minières			9 923	5 663	-	-	-	15 586	-	(902)	14 684
Frais d'exploration **			153 718	8 187	-	-	(1 615)	160 290	-	-	160 290
Total des propriétés pour le chrome-platine-palladium à la Baie James			163 641	13 850	-	-	(1 615)	175 876	-	(902)	174 974
Total Baie James			193 451	39 677	(2 044)	-	(6 330)	224 754	-	(902)	223 852
Total des actifs d'E&E			8 605 670	733 775	(2 044)	(78 150)	(63 195)	9 196 057	(166 288)	(2 215 008)	6 814 761

* Propriétés abandonnés au cours de l'exercice terminé le 31 août 2013.

** Réduction des crédits d'impôts en lien avec le montant de 6 746 \$ (120 969 \$ en 2013) comptabilisé pour mauvaise créance pour les crédits d'impôts de 2011 (note 6).

⁽¹⁾Produit reçu de la vente du matériel de camp.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

- a) En mars 2010, Everton Resources Inc. (« Everton ») a acquis une participation de 50 % dans la propriété Opinaca A–A Est en versant un montant cumulatif de 180 000 \$ en trésorerie et en effectuant des travaux d'exploration totalisant 2 800 000 \$.

En septembre 2010, Azimut et Everton ont accordé à Hecla Québec Inc. (« Hecla »), anciennement Mines Aurizon Ltée (« Aurizon »), l'option d'acquérir une participation de 50 % dans les propriétés Opinaca A–A Est, et B–B Nord, en contrepartie de paiements totalisant 580 000 \$ en trésorerie et de 6 000 000 \$ en travaux d'exploration sur une période de quatre (4) ans, incluant 5 000 mètres de forage au diamant avant le deuxième anniversaire de l'entente. Le 15 novembre 2013, l'entente a été modifiée pour prolonger le calendrier de travaux de deux ans. Le 14 novembre 2014, l'entente a été modifiée à nouveau afin d'exclure de l'entente tous les claims formant la propriété Opinaca A. Toutes les autres conditions demeurent inchangées. Conformément à l'entente, Hecla pourra également acquérir une participation additionnelle de 10 %, portant sa participation totale à 60 %, en contrepartie de paiements totalisant 300 000 \$ en trésorerie dans les trois (3) ans suivant la date d'élection, de dépenses totalisant au moins 3 000 000 \$ dans les trois (3) ans suivant la date d'élection, et du dépôt d'une étude de pré faisabilité indépendante le ou avant le quatrième anniversaire. La Société recevra des paiements en trésorerie, soit 290 000 \$ dans le cadre de la première option et 150 000 \$ dans le cadre de la deuxième option, et sa participation résiduelle sera alors de 20 %. De plus, dans l'éventualité où des ressources minérales d'au moins 2 000 000 onces d'or à une teneur moyenne d'au moins 6 grammes d'or par tonne sont découvertes avant la fin de la huitième année de l'entente d'option initiale, Hecla devra verser 1 500 000 \$ en actions ordinaires de Hecla, conditionnel à l'approbation des autorités réglementaires. La Société recevra 50 % des actions émises.

Au 31 août 2014, Hecla avait fait des paiements cumulatifs de 340 000 \$ (220 000 \$ en 2013) en trésorerie et avait réalisé des travaux pour un montant total de 3 192 543 \$. Azimut a reçu un montant cumulatif de 170 000 \$ en trésorerie (110 000 \$ en 2013).

- b) En mars 2010, a acquis une participation de 50 % dans la propriété Opinaca B–B Nord en versant un montant cumulatif de 160 000 \$ en trésorerie et en effectuant des travaux d'exploration totalisant 2 000 000 \$. En septembre 2010, Azimut et Everton ont conclu une entente avec Hecla concernant la propriété Opinaca B–B Nord, tel que décrit ci-dessus en (a).
- c) En avril 2006, la Société a signé une lettre d'intention pour former une coentreprise tripartite avec Les Mines Opinaca Ltée (une filiale à part entière de Goldcorp Inc.; « Goldcorp ») et Eastmain Resources Inc. (« Eastmain ») sur la propriété Éléonore Sud, qui inclut 166 claims de la propriété Opinaca C et 116 claims détenus par Goldcorp. En février 2008, Eastmain a acquis une participation de 33,33 % dans la propriété Éléonore Sud en versant un montant cumulatif de 185 000 \$ en trésorerie à la Société, en accordant 30 000 actions ordinaires à la Société et en finançant des travaux d'exploration totalisant 4 000 000 \$.

Au 31 août 2014, Goldcorp et Eastmain avaient financé un montant cumulatif de 3,2 millions de dollars en travaux. La propriété est présentement détenue selon les pourcentages suivants : Azimut 26,4 % (26,4 % en 2013), Goldcorp 36,8 % (36,8 % en 2013) et Eastmain 36,8 % (36,8 % en 2013).

- d) En 2010, Goldcorp a acquis une participation de 51 % dans la propriété Wabamisk en versant un montant cumulatif de 500 000 \$ en trésorerie et en effectuant des travaux d'exploration totalisant 4,0 millions de dollars. En 2011, Goldcorp a décidé d'aller de l'avant avec la deuxième option visant à acquérir une participation additionnelle de 19 % dans la propriété, en déposant une étude de faisabilité au cours d'une période de dix (10) ans.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

- e) En mai 2010, la Société a accordé à Aurizon l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété Rex Sud en contrepartie de 580 000 \$ en trésorerie et de 5,0 millions de dollars en travaux d'exploration, incluant un minimum de 5 000 mètres de forage au diamant. Aurizon pouvait également acquérir une participation additionnelle de 15 % en déposant une étude de faisabilité bancaire. Le 24 mars 2012, Aurizon a décidé de mettre fin à l'option, après avoir versé un montant cumulé de 280 000 \$ (280 000 \$ en 2011) en trésorerie et effectué des travaux d'exploration totalisant 5 628 589 \$ (5 056 950 \$ en 2011). Suite à la résiliation de l'option, les immobilisations corporelles (le camp) ont été cédées par Aurizon à Azimut, pour une valeur liquidative nette estimée à 100 000 \$ en 2012, montant qui a été comptabilisé comme un gain sur abandon d'option sur actifs d'E&E à l'état de la perte globale pour l'exercice terminé le 31 août 2012. En 2013, la Société a reçu des véhicules d'une juste valeur équivalente à 3 700 \$ suite à l'abandon de l'option avec Aurizon et a vendu du matériel de camp pour un montant de 15 200 \$, montant qui a été comptabilisé en réduction des actifs d'E&E.

Variation des actifs d'exploration et d'évaluation

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	<u>6 814 761</u>	<u>8 439 383</u>
Frais d'E&E engagés au cours de l'exercice		
Claims et permis	408 573	274 631
Levés géologiques	280 133	348 457
Levés géophysiques	273 616	33 152
Forage	-	40 951
Amortissement d'immobilisations corporelles	72 168	71 778
Transfert des actifs d'E&E aux immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>(35 194)</u>
	<u>1 034 490</u>	<u>733 775</u>
Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation	(2 097 056)	(2 215 008)
Véhicules reçus suite à l'abandon d'une option (note 9e)	-	(3 700)
Produit reçu à la vente de matériel de camp	(22 800)	(74 450)
Paiements d'option	(3 442)	(2 044)
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources, net (note 6)	<u>(234 489)</u>	<u>(63 195)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>5 491 464</u>	<u>6 814 761</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

9 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variation des actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

	Propriétés minières	Frais d'exploration	Total
Exercice terminé le 31 août 2013			
Solde au début de l'exercice	<u>2 421 053</u>	<u>6 018 330</u>	<u>8 439 383</u>
Frais d'E&E engagés au cours de l'exercice	274 631	459 144	733 775
Paiements d'option	-	(2 044)	(2 044)
Produit reçu à la vente de matériel de camp et autres	(78 109)	(41)	(78 150)
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources, net	-	(63 195)	(63 195)
Dépréciation	<u>(1 863 067)</u>	<u>(351 941)</u>	<u>(2 215 008)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>754 508</u>	<u>6 060 253</u>	<u>6 814 761</u>
Au 31 août 2013			
Coût	2 783 866	6 412 191	9 196 057
Dépréciation cumulée	<u>(2 029 358)</u>	<u>(351 938)</u>	<u>(2 381 296)</u>
Valeur comptable nette	<u>754 508</u>	<u>6 060 253</u>	<u>6 814 761</u>
Exercice terminé le 31 août 2014			
Solde au début de l'exercice	<u>754 508</u>	<u>6 060 253</u>	<u>6 814 761</u>
Frais d'E&E engagés au cours de l'exercice	408 573	625 917	1 034 490
Paiements d'option	-	(3 442)	(3 442)
Produit reçu à la vente de matériel de camp et autres	-	(22 800)	(22 800)
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources, net	-	(234 489)	(234 489)
Dépréciation	<u>(397 312)</u>	<u>(1 699 744)</u>	<u>(2 097 056)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>765 769</u>	<u>4 725 695</u>	<u>5 491 464</u>
Au 31 août 2014			
Coût	2 800 396	6 472 310	9 272 706
Dépréciation cumulée	<u>(2 034 627)</u>	<u>(1 746 615)</u>	<u>(3 781 242)</u>
Valeur comptable nette	<u>765 769</u>	<u>4 725 695</u>	<u>5 491 464</u>

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

10 Débenture payable

En novembre 2008, la Société a émis une débenture non garantie de cinq (5) ans de 500 000 \$, portant intérêt au taux de 12 % par année. Le capital était remboursable en trésorerie sur une période de cinq (5) ans par tranche de 100 000 \$ par année. Cette dette a par la suite été réduite de 92 000 \$ et ce montant a été porté à l'état de la perte globale de l'exercice terminé en 2009 comme un escompte sur débenture de façon à tenir compte d'un taux d'intérêt effectif de 20 %. La dernière tranche de 100 000 \$ a été remboursée en novembre 2013, avec les intérêts de 76 234 \$.

	2014 \$	2013 \$
Capital	-	100 000
Moins : Escompte non amortie	-	(4 600)
	-	95 400
Moins : Tranche à court terme	-	(95 400)
	-	-

11 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2014 \$	2013 \$
Solde au début de l'exercice	244 676	241 278
Diminution découlant d'un changement d'estimation	(5 908)	-
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	3 444	3 398
Solde à la fin de l'exercice	242 212	244 676

Les flux de trésorerie non actualisés estimatifs requis pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'élèvent à 251 480 \$. Un taux d'actualisation de 1,25 % (1,39 % en 2013) a été utilisé pour estimer les obligations en 2014, et le calcul suppose que les déboursés nécessaires pour régler les obligations seraient effectués en 2017. Si la Société décide de ne pas poursuivre l'exploration sur les propriétés Rex, Rex Sud ou NCG, il est supposé que les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations seront réglées en 2017. Si la Société décide de poursuivre ses activités, de façon autonome ou dans le cadre d'un partenariat sur les propriétés Rex, Rex Sud ou NCG, l'obligation sera acquittée plus tard dans l'avenir. La Société révisé, à chaque période, le moment prévu du paiement des flux de trésorerie requis pour régler les obligations et ajuste les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de façon conséquente.

12 Capital social

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, votantes et participantes.

En juin 2014, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire de 350 000 \$, constitué de 1 166 668 unités au prix de 0,30 \$ l'unité. Chaque unité se compose d'une (1) action ordinaire et d'un demi (½) bon de souscription d'action ordinaire, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,45 \$ sur une période de 24 mois.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

13 Bons de souscription

Le tableau qui suit présente les changements survenus à l'égard des bons de souscription pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013 et résume l'information relative aux bons de souscription en circulation et exerçables au 31 août 2014 :

	Nombre	Valeur comptable \$	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation et exerçables au 31 août 2012	2 666 664	426 308	1,40
Échus	<u>(2 666 664)</u>	<u>(426 308)</u>	<u>1,40</u>
En circulation et exerçables au 31 août 2013	-	-	-
Émis	<u>583 334</u>	<u>33 362</u>	<u>0,45</u>
En circulation et exerçables au 31 août 2014	<u>583 334</u>	<u>33 362</u>	<u>0,45</u>

La valeur des 583 334 bons de souscription émis dans le cadre des placements privés clôturés en juin 2014, dont le prix d'exercice moyen est de 0,45 \$ et qui sont valides jusqu'au 20 juin 2016, est évaluée à 33 362 \$ en fonction de l'allocation au prorata de la juste valeur estimative déterminée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,00 %, durée de vie prévue de 2 ans, taux de volatilité annualisé de 65 % (basé sur la volatilité historique de la Société sur les 2 ans précédant la date d'émission) et taux de dividendes de 0 %.

La valeur des 2 666 664 bons de souscription inclus dans les 5 333 332 unités émises dans le cadre du placement privé sans intermédiaire clôturé en mars 2011, dont le prix d'exercice était de 1,40 \$, a été évaluée à 426 308 \$ selon la méthode d'évaluation de Black et Scholes. Ces bons de souscription sont arrivés à échéance le 19 mars 2013.

14 Régime d'options d'achat d'actions

La Société maintient un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel un maximum de 3 300 000 options d'achat d'actions peut être octroyé. Le nombre d'actions réservées pour l'émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions est équivalent à 15 % du nombre d'actions émises et en circulation au moment où la Société a déposé une requête pour bonifier le régime d'options d'achat d'actions. Le prix de levée des options est établi selon le cours de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX qui est en vigueur la veille de la date de l'octroi. Les options ont un terme maximal de dix (10) ans suivant la date de l'octroi; les options octroyées sont exerçables immédiatement, à moins d'indication contraire du conseil d'administration.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

14 Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Les tableaux suivants présentent les changements survenus à l'égard des options d'achat d'actions pour l'exercice terminé le 31 août 2014 et résumant l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation et exerçables au 31 août :

	2014		2013	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	2 560 000	0,47	2 220 000	0,87
Octroyées	-	-	710 000	0,19
Échues	-	-	(303 334)	2,70
Renoncées	-	-	(66 666)	0,83
En circulation et exerçables à la fin de l'exercice	<u>2 560 000</u>	<u>0,47</u>	<u>2 560 000</u>	<u>0,47</u>

Prix d'exercice \$	Options en circulation et exerçables	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)
0,19	710 000	8,91
0,34	495 000	4,62
0,45	395 000	7,69
0,60	80 000	5,90
0,66	410 000	5,52
0,80	430 000	6,38
1,25	40 000	6,59
	<u>2 560 000</u>	<u>6,80</u>

Le 29 juillet 2013, la Société a accordé 710 000 options d'achat d'actions à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. La juste valeur des options accordées s'élève à 112 180 \$ et a été évaluée selon la méthode d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,50 %, durée de vie prévue de 10 ans, taux de volatilité annualisé de 85 % et taux de dividende de 0 %. Le prix d'exercice de 0,19 \$ par option accordée est équivalent au cours de clôture des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX la veille de la date de l'octroi.

Le 6 janvier 2012, la Société a accordé 100 000 options d'achat d'actions à un consultant impliqué en développement des affaires. Lorsque l'entente de services a pris fin le 6 juillet 2012, le consultant a renoncé à 66 666 options d'achat d'actions, et 33 334 options d'achat d'actions sont arrivées à échéance le 9 octobre 2012.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

15 Dépenses par nature

	2014 \$	2013 \$
Salaires et avantages sociaux	161 491	235 480
Honoraires professionnels et d'entretien	86 029	110 449
Administration et frais de bureau	40 242	50 169
Développement des affaires et frais d'administration	10 433	13 980
Publicité	6 404	6 629
Loyer	40 316	39 895
Assurance	22 238	22 583
Déplacements et représentation	27 356	42 314
Amortissement d'immobilisations corporelles	6 424	8 832
Amortissement d'actifs incorporels	2 081	2 972
Provision pour créance douteuse	5 190	-
Rémunération à base d'actions	-	112 180
Dépenses générales et administratives	408 204	645 483
Salaires pour la recherche de propriétés	27 914	79 819
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources, net (note 6)	(12 184)	(23 265)
Exploration générale	15 730	56 554
Honoraires de gestion reçus	3 610	37 810
Salaires	(2 909)	(2 005)
Honoraires de consultants	-	(5 000)
Nourriture et hébergement	-	(2 340)
Transport	-	(21 818)
Honoraires de gestion	701	6 647

16 Autres gains

	2014 \$	2013 \$
Camp en location	-	64 990
Salaires	-	(3 064)
Honoraires de consultants	-	(5 570)
Nourriture et hébergement	-	(2 917)
Transport	-	(4 425)
	-	49 014

Le 26 juin 2013, la Société a signé un engagement de travail de location et d'entretien du camp pour l'été 2013 avec Rio Tinto Canada Diamond Exploration Inc. (« RTCDEI »). La Société s'est engagée à ouvrir et fermer le camp NCG avant et après le programme de travaux de terrains de RTCDEI à l'été 2013.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

16 Autres gains (suite)

Bien que la mobilisation du camp NCG n'ait pas eu lieu en 2013, la Société a engagé des coûts dans le cadre de ses travaux visant à préparer le camp pour occupation par RTCDEI et a reçu un montant de 64 990 \$ pour ces services. La Société et RTCDEI ont mutuellement convenu que la Société garderait le solde reçu en échange de la libération complète et définitive de toutes les obligations résiduelles.

17 Opérations entre parties apparentées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs, le chef de la direction et le chef des finances. La rémunération versée ou payable pour les services des principaux dirigeants est décrite ci-dessous :

	2014	2013
	\$	\$
Salaires	270 000	323 769
Rémunération fondée sur des actions	-	101 120
	<u>270 000</u>	<u>424 889</u>

Un montant de 110 550 \$ (88 300 \$ en 2013) en salaires a été capitalisé dans les actifs d'E&E.

En 2014, la Société a chargé 3 200 \$ à Murchison Minerals Ltd, anciennement Flemish Gold Corp., dont le président et administrateur est aussi un administrateur de la Société. Ce montant visait à couvrir des travaux de traitement de données géologiques et est comptabilisé dans les sommes à recevoir.

En 2014, la Société a reçu 37 500 actions et 18 750 bons de souscription de West African conformément à la convention d'arrangement intervenue entre West African et Channel, dont un administrateur est aussi un administrateur de la Société. Ces actions et ces bons de souscription ont été comptabilisés dans les placements (note 7).

Au 31 août 2014, les comptes créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 58 408 \$ (30 535 \$ au 31 août 2013) payable aux principaux dirigeants.

Dans l'éventualité d'un changement de contrôle ou d'une perte d'emploi pour toute raison autre qu'une grossière négligence, le chef de la direction aura droit à une indemnité équivalente à six (6) mois de salaire. Après plus de deux (2) ans en emploi, l'indemnité sera bonifiée de un (1) mois pour chaque année additionnelle d'emploi. Par ailleurs, le chef des finances aura le droit de recevoir une indemnité équivalente à douze (12) semaines de salaire; indemnité qui sera bonifiée de un (1) mois pour chaque année additionnelle d'emploi. Dans les deux cas, l'indemnité est sujette à une période maximale de douze (12) mois. En toutes circonstances, l'indemnité versée ne devra pas représenter plus de 10 % des liquidités de la Société au moment du paiement.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

18 Impôt sur le revenu

Composantes du revenu fiscal

	2014 \$	2013 \$
Perte avant l'impôt sur le revenu	2 490 060	2 997 104
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,90 % (26,90 % en 2013)	(670 000)	(806 000)
Dépenses non déductibles	2 000	98 900
Écarts temporaires non comptabilisés	662 000	661 000
Ajustements pour périodes antérieures	(46 000)	31 000
Perte non déductible sur la vente de placements à long terme	2 000	14 200
Autres	-	900
Recouvrement d'impôt différé	(50 000)	900

La capacité à réaliser des avantages fiscaux dépend de plusieurs facteurs dont la vente de propriétés. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour permettre de comptabiliser l'actif. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés s'élevaient à 2 106 000 \$.

Aux 31 août 2014 et 2013, les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé de la Société étaient les suivantes :

	2014 \$	2013 \$
Actifs d'impôt différé		
Pertes autres qu'en capital	1 111 000	982 000
Pertes en capital	2 000	-
Placements	158 000	163 000
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription	22 000	52 000
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	133 000	101 000
Actifs d'exploration et d'évaluation	613 000	129 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	67 000	66 000
Total des actifs d'impôt différé	2 106 000	1 493 000
Passifs d'impôt différé		
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	53 000
Total des passifs d'impôt différé	-	53 000
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	2 106 000	1 440 000

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

18 Impôt sur le revenu (suite)

Composantes du revenu fiscal (suite)

Au 31 août 2014, les pertes qui peuvent être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs viennent à échéance tel que décrit ci-dessous :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2034	514 000	514 000
2033	420 000	420 000
2032	776 000	773 000
2031	687 000	680 000
2030	719 000	719 000
2029	816 000	818 000
2026	139 000	99 000
2015	28 000	146 000
	<u>4 099 000</u>	<u>4 169 000</u>

Au 31 août 2014, la Société avait accumulé des pertes en capital au Canada aux fins de l'impôt sur le revenu s'élevant à environ 19 000 \$ (néant en 2013) qui peuvent être reportées indéfiniment pour les utiliser en réduction de futurs gains en capital.

19 Perte par action

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013, il n'y avait aucune différence entre la perte par action de base et la perte par action diluée étant donné que les instruments potentiellement dilutifs auraient eu un effet anti-dilutif. Par conséquent, la perte par action de base et diluée pour ces exercices a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation, qui était de 36 703 205 en 2014 et de 36 470 328 en 2013.

20 Contrats de location

Contrat de location simple

Le montant total des engagements minimaux de la Société en vertu d'un contrat de location simple de sept (7) mois s'établit à 23 861 \$. Les paiements de location comptabilisés dans les charges en 2014 s'élèvent à 40 316 \$ (39 895 \$ en 2013). Ce montant est constitué des paiements de location minimum. Le contrat de location simple de la Société viendra à échéance le 31 mars 2015 et un nouveau contrat de location simple est présentement en cours de négociation.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

21 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital

Classification

Les instruments financiers de la Société au 31 août 2014 se composent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de sommes à recevoir, de placements, de comptes créditeurs et de charges à payer. La juste valeur de ces instruments financiers, à l'exception des placements, se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme ou des taux actuels du marché. La direction est d'avis que la Société n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt ou un risque de crédit élevé découlant de ces instruments financiers.

La juste valeur des placements disponibles à la vente est établie au moyen du cours de clôture dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument auquel la Société a immédiatement accès.

La classification des instruments financiers se résume comme suit :

Classification	Au 31 août 2014		Au 31 août 2013		
	Valeur comptable \$	Juste valeur	Valeur comptable \$	Juste valeur	
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	1 860 852	1 860 852	2 222 226	2 222 226
Sommes à recevoir	Prêts et créances	3 200	3 200	28 395	28 395
Placements	Disponibles à la vente	70 086	70 086	52 320	52 320
		<u>1 934 138</u>	<u>1 934 138</u>	<u>2 302 941</u>	<u>2 302 941</u>
Passifs financiers					
Comptes créditeurs et charges à payer	Passifs financiers au coût amorti	220 846	220 846	225 301	225 301
Débiteure payable	Passifs financiers au coût amorti	-	-	95 400	100 000
		<u>220 846</u>	<u>220 846</u>	<u>320 701</u>	<u>325 301</u>

La Société définit la hiérarchie d'évaluation de la juste valeur selon laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante : le niveau 1 inclut les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Le niveau 2 inclut des données autres que les prix cotés considérés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement ou indirectement. Le niveau 3 inclut des données pour les actifs ou les passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables. Les placements sont considérés de niveau 1. Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de hiérarchie durant les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013.

Risques financiers

La Société est exposée à différents risques financiers, comme le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, en raison de son utilisation d'instruments financiers.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

21 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux sommes à recevoir et aux placements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés dans des comptes auprès de banques à charte canadiennes ou sont investis de façon diversifiée dans des valeurs mobilières ayant une cote de crédit de haute qualité. Le risque en découlant est minimal de l'avis de la direction.

Le risque de crédit lié aux sommes à recevoir de partenaires découle d'une éventuelle incapacité des partenaires à assumer leurs créances. Ces sommes résultent de travaux de traitement de données géologiques portant sur les propriétés des partenaires. En 2014, une provision pour créance douteuse d'un montant de 5 190 \$ a été comptabilisée (aucune en 2013). La Société effectue un suivi serré de sa situation financière de façon à minimiser son risque de crédit sur les sommes à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société n'ait pas suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations financières lorsqu'elles sont exigibles. Les liquidités de la Société et ses résultats d'exploitation pourraient être affectés à la baisse si l'accès de la Société au marché des capitaux était restreint, que ce soit en raison d'une dégradation des marchés boursiers en général ou en raison d'éléments spécifiques à la Société. Les flux de trésorerie générés par la Société proviennent principalement de ses activités de financement. Au 31 août 2014, la Société disposait de 1 860 852 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie (2 222 226 \$ au 31 août 2013) pour s'acquitter de ses passifs à court terme de 220 846 \$ (320 701 \$ au 31 août 2013). La Société évalue régulièrement sa situation financière afin d'assurer la préservation et la sécurité de son capital et pour maintenir son niveau de liquidités (voir note 1).

Le tableau qui suit indique les échéances contractuelles des passifs financiers, incluant les intérêts le cas échéant, au 31 août 2014 :

	Valeur comptable \$	Flux de trésorerie contractuels \$	0 à 12 mois \$	12 à 24 mois \$	Plus de 24 mois \$
Comptes créditeurs et charges à payer	220 846	220 846	220 846	-	-

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les futurs flux de trésorerie liés à un instrument financier fluctueront en raison des variations dans les taux d'intérêt du marché. La Société n'a pas conclu de contrats dérivés pour gérer ce risque. La politique de la Société en ce qui a trait à son solde de liquidités consiste à investir sa trésorerie excédentaire dans des instruments financiers détenus auprès d'une banque à charte canadienne.

Exploration Azimut Inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2014 et 2013

(en dollars canadiens)

21 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 31 août 2014, l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Taux d'intérêt variable
Sommes à recevoir	Sans intérêt
Placements	Sans intérêt
Comptes créditeurs et charges à payer	Sans intérêt

Puisque la trésorerie et les équivalents de trésorerie font l'objet de taux d'intérêt variables, une fluctuation des taux d'intérêt n'aura aucune incidence sur leur juste valeur.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des marchés boursiers. Les variations de la juste valeur de placements disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, lorsqu'aucune perte de valeur antérieure n'a été comptabilisée. En ce qui concerne les placements disponibles à la vente de la Société, une variation de $\pm 10\%$ des cours du marché au 31 août 2014 se solderait par une variation de l'état du résultat global estimée à 7 000 \$ (5 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2013) puisque les placements ont déjà été dépréciés.

Gestion du capital

La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres comme des composantes du capital.

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital consistent à maximiser sa capacité de poursuivre ses activités. La direction révisé son approche en matière de gestion du capital de façon continue et au besoin, la Société obtient du financement par le biais de placements privés.

Aucun changement important n'a été apporté à l'approche de la Société en matière de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 31 août 2014. La Société n'est pas assujettie à des exigences extérieures en matière de capital, à moins que la Société ne clôture un placement accréditif, auquel cas les fonds devront être consacrés aux travaux d'exploration. Les variations des différentes composantes du capital sont présentées à l'état des variations des capitaux propres.

22 Information additionnelle relative aux flux de trésorerie

	2014 \$	2013 \$
Acquisitions d'actifs d'E&E incluses dans les comptes créditeurs et charges à payer	111 554	55 179
Amortissement d'immobilisations corporelles inclus dans les actifs d'E&E	72 168	71 779
Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources présentés en réduction des actifs d'E&E, net	234 489	63 195
Changement de l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations inclus dans les acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 908)	-